

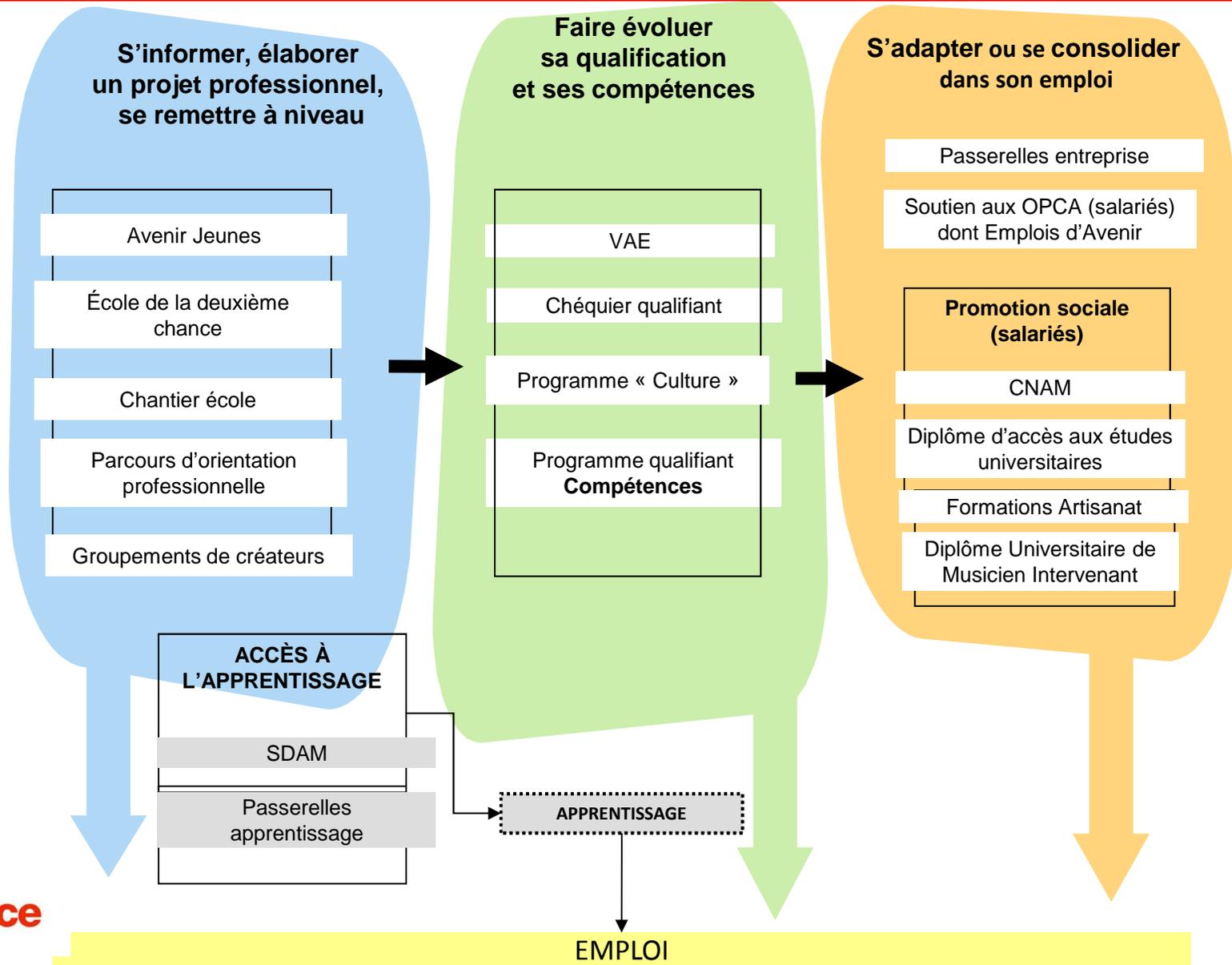


Avenir Jeunes

Présentation au Conseil régional d'Alsace

5 décembre 2014

Architecture dispositifs Ile de France



Une boîte à outils pour les Missions locales

- Des Plateformes de mobilisation professionnelle
- Des Espaces d'insertion
- Des APP
- Des Plateformes linguistiques
- Des organismes d'évaluation linguistique

Constats :

- Difficultés pour les ML d'articuler les parcours
 - Le seul lien entre les organismes est le jeune lui-même,
 - Forte déperdition de bénéficiaires
 - Mécontentement des jeunes, des prescripteurs, des OF et... des élus (budget total > 30 M€ hors rémunération.
- **Lorsque des OF travaillent en partenariat ,sur un territoire, autour de la progression d'un jeune, cela se passe mieux.**

Essentiellement du prosélytisme auprès d'OF sur le « travailler ensemble » par la création d'un dispositif global appelé AVENIR Jeunes

Il propose

Regroupement en Pôle des opérateurs assurant antérieurement

- Les plateformes de mobilisation,
- Les APP
- Les Plateformes linguistiques
- Les évaluations linguistiques.

Les Espaces de socialisation deviennent des « Espaces de dynamique d'insertion » (EDI), mais restent à part des pôles car le public est différent

Chacun garde son propre lien juridique avec la Région.

Constats :

- Nécessité d'une forte implication régionale pour animer les partenariats
- Constat de modalités de travail différentes liées aux cultures, partis pris pédagogique, langages différents. Pas de cadre pédagogique ou conventionnel commun.
- Mise en place du Service public régional impliquant une prise en charge équitable des bénéficiaires.

Avenir Jeunes, version 2011

Dispositif d'aide à l'insertion des jeunes par la construction d'un projet professionnel et d'un travail sur les compétences clés en phase avec ce projet

Deux modalités d'interventions selon profil du public :

- **Espaces de Dynamique d'Insertion (EDI)** pour les jeunes les plus en difficultés d'insertion
 - 24 opérateurs pour 3 000 jeunes/an
 - Prescription : Missions locales, PJJ, clubs de prévention...
- **Pôles de Projet Professionnel (PPP)**
 - 25 PPP intégrant 150 organismes pour 9 000 places/an
 - Prescription : Missions locales,

Espace de Dynamique d'Insertion

Analyse des besoins, suivis individualisés et accompagnements personnalisés : **construction du parcours**

Préparation à une dynamique globale d'insertion visant à terme l'insertion professionnelle

Activités permanentes

Activités ponctuelles

Pôle de Projet Professionnel

Sas du pôle: évaluations dynamiques et positives avec participation active du jeune: **construction du parcours**

Construction/validation du Projet d'insertion professionnelle

Unités obligatoires

Projet professionnel – communication - TIC-

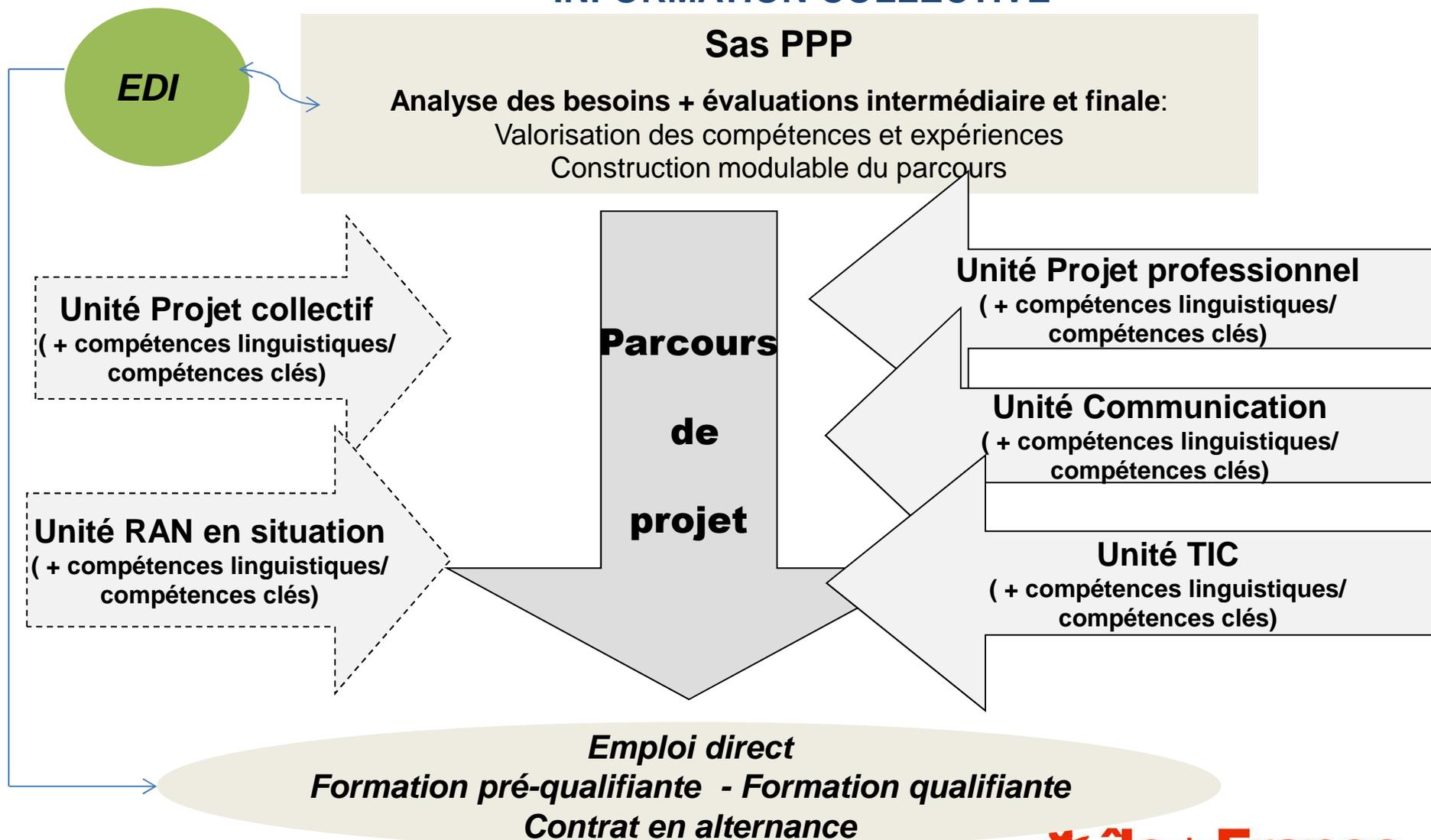
Unités optionnelles:

Projet collectif - Remise à niveau.

Articulations

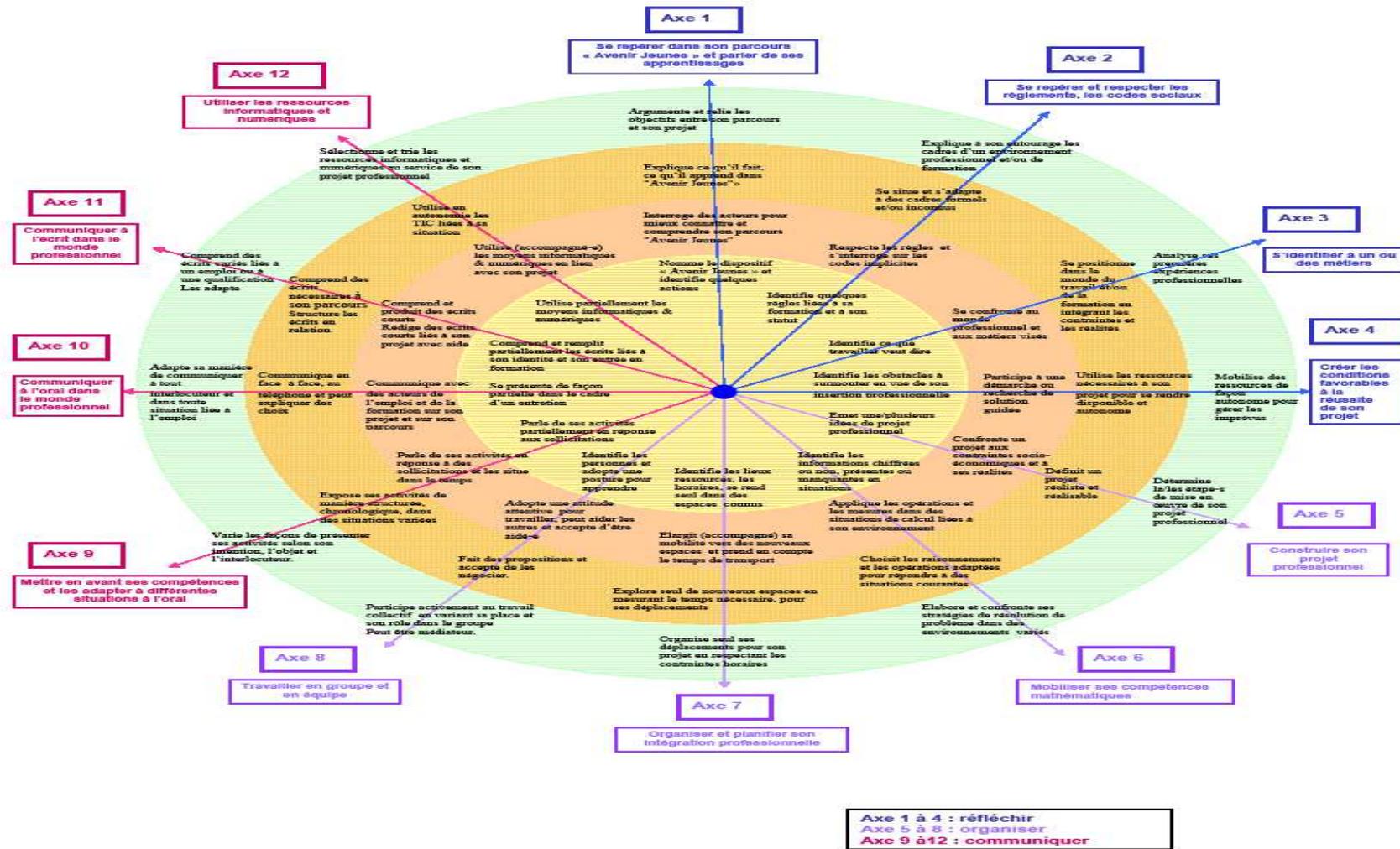
*Emploi direct
Formation pré-qualifiante
Formation qualifiante
Contrat en alternance*

INFORMATION COLLECTIVE



CARTE DE COMPETENCES « Avenir Jeunes » Ile-de-France

Cercle 1 : identifier et s'identifier
Cercle 2 : se confronter et s'impliquer
Cercle 3 : confirmer et expérimentier
Cercle 4 : mettre en œuvre et créer



Objectifs : Entrée en

- CFA (passerelle ou signature de contrat)
- accès à la qualification,
- formation qualifiante
- emploi

Prescripteurs vers le parcours sécurisé

- Missions locales
- PPP ayant repéré et vérifié en évaluation intermédiaire dans le sas que des stagiaires ont un projet validé répondant aux objectifs du « parcours sécurisés vers »....
- EDI
- MLDS ayant vérifié en amont la validation du projet professionnel

*L'orientation tient compte **de la notion de projet validé** (référentiel d'insertion professionnelle « Avenir Jeunes - axe 3 cercle 3 acquis **et** axe 5 cercle 4 en cours-» **et de la préparation des jeunes à l'information collective** (connaissances des objectifs du parcours, des modalités, argumentaire...)*



Info collective pour le parcours sécurisé : identification et première sélection des jeunes.

1 - Evaluation dans le sas du pôle de projet professionnel pour affiner les objectifs individualisés du parcours sécurisé

► **Pour chaque jeune, les objectifs et modalités sont co définis en amont avec les partenaires (prescripteurs, OF qualifiants, CFA, employeur potentiel , développeurs de l'apprentissage ...)**

2 - Préparation , intégrant les unités du PPP dont les objectifs et compétences visées sont individualisés en fonction des besoins des stagiaires par rapport à l'orientation souhaitée.

3 - Facilitation de l'utilisation des plateaux techniques des partenaires du parcours sécurisé : Préparation à un stage dont les objectifs/compétences professionnels ont été identifiés, des temps de découvertes des structures de formation, des entreprises et des moments d'entretiens avec les partenaires sont prévus durant le parcours sécurisé

4 - Remise à niveau en situation professionnelle dans le PPP pour la préparation/la validation des pré requis d'accès à (apprentissage, qualification, emploi).

Evaluation finale des jeunes dans le sas du PPP, placement des jeunes à l'issue du parcours sécurisé et bilan avec les partenaires. Retour des bilans à la Région.

Quelques résultats sur les parcours sécurisés sur 2013/2014 (18 mois).

532 jeunes ont suivi un parcours dans une modalité « sécurisée » dont

Sorties en alternance : 29%

- 14% en apprentissage
- 9% en passerelle vers l'apprentissage
- 6% en contrat de professionnalisation

Sorties en emploi : 24%

- 4% en emploi d'avenir
- 20% en CDI, CDD >6 mois, intérim
- 0,4% en CAE

Sorties en formation qualifiante, ou finalisation de projet : 18%

- 15% en dispositif de formation qualifiante de la Région
- 3% maintien en PPP, ou passage en E2c ou EPIDE

➤ **Soit environ 71% de sorties positives.**

Retours en ML

- 9% pour changement de projet ou attente d'autres solutions

Abandons

- 12% pendant le parcours
- 2% après parcours
- 5% pour situation particulière (déménagement, maternité, justice, exclusion...)

Les outils réalisés sont téléchargeables sur le site de Défi Métiers (CARIF OREF) avec les liens

<http://www.defi-metiers.fr/dispositifs/avenir-jeunes-espace-de-dynamique-dinsertion-edi>

<http://www.defi-metiers.fr/dispositifs/avenir-jeunes-pole-de-projet-professionnel-ppp>

La revue « franciliens » éditée par Défi Métiers consacre un dossier aux parcours sécurisés accompagnés par la Région Ile de France ; <http://www.defi-metiers.fr/publications/franciliens-ndeg11>